

SÉANCE DU 22 MARS 1921

PRÉSIDENTENCE DE M. RENÉ MAIRE.

La séance a lieu aussitôt après la réunion préparatoire et dans le même local.

Assistent à la séance : les membres de la Société botanique dont les noms suivent :

MM. Braun-Blanquet
Raoul Combes
Paul Dumée
René Maire
Émile Perrot

MM. Pons
J. Rodié
H. Romieux
Truffaut
Weiller.

Les personnes étrangères à la Société dont les noms suivent :

M. FEIT, Consul général à Oudjda.

M. LOUIS GENTIL, professeur à la Sorbonne.

M^{me} TRUFFAUT.

M. ADRIEN, juge au Tribunal de Commerce de Versailles.

M^{me} ADRIEN.

M. Feit, Consul général à Oudjda, souhaite la bienvenue à la Société botanique de France, au nom de M. le Maréchal Lyautey. Il le fait en termes très obligeants et assure les membres de la Session de toute la sympathie du Protectorat.

M. le Président remercie chaleureusement M. le Consul général de l'accueil si aimable qui est fait aux botanistes et le prie d'exprimer toute leur gratitude à M. le Maréchal Lyautey.

En quelques mots, M. Maire fait l'historique de nos connaissances relatives à la flore marocaine, et montre toute l'étendue de l'œuvre qui reste à accomplir.

Sur l'invitation du Président, M. Louis Gentil fait un

exposé de la constitution géologique et de la géographie physique des régions comprises entre Oudjda et Rabat, c'est-à-dire de la partie du Maroc qui doit être parcourue en premier lieu par les membres de la Session.

M. Louis Gentil présente à la Société la minute d'un second essai de la carte géologique du Maroc dressée d'après ses propres travaux et divers autres documents. Puis il esquisse à grands traits une synthèse stratigraphique et tectonique du Nord marocain ; il en déduit la composition du sol et du sous-sol le long de l'itinéraire à parcourir, et il s'attache à définir les différences de climat qui seront rencontrées entre Oudjda et Taza. Il insiste, en particulier, sur le passage insensible du climat encore humide de la région d'Oudjda, à celui d'abord steppique de la plaine d'Angad, à moins de 30 kilomètres à l'ouest, puis au climat sub-désertique de toute la zone de la Moyenne Mlouya. Cette région, dont il explique la sécheresse extrême, semble offrir une anomalie assez singulière, si l'on pense à la proximité du littoral méditerranéen de la Basse Mlouya.

M. Louis Gentil croit devoir expliquer cette anomalie apparente par un régime de vents du sud, qui, suivant tout le couloir de la Haute Mlouya, viennent s'étaler de part et d'autre des rives du fleuve dans la Moyenne Mlouya. De plus, tandis que la transition se fait insensiblement entre la région humide d'Oudjda et la zone steppique d'Angad, il y a un changement brusque à l'ouest de la Kasbah Mçoun, en approchant de la « Trouée de Taza », qui fait partie de la zone pluvieuse de montagne. A partir de Taza, une lutte s'établit dans la dépression du détroit Sud-Rifain, entre les vents du nord et du nord-est et les vents d'ouest ; de sorte qu'il faut s'attendre à trouver dans les associations florales des caractères mixtes méditerranéens et atlantiques, qui auront des tendances à s'atténuer en approchant de la côte.

M. le Président se fait l'interprète de tous pour remercier M. L. Gentil de l'intéressante conférence qu'il vient de faire et des précieux documents communiqués. Les données géologiques et climatologiques, qui ont été magistralement exposées par M. L. Gentil, seront d'un grand secours aux botanistes dans l'étude de la répartition géographique des espèces. Au sujet des données climatologiques soumises par M. L. Gentil à la Société, M. Maire croit pouvoir prédire la confirmation de celle qu'il a énoncée à propos du climat

sub-désertique de la Moyenne Mlouya. Certaines plantes de l'Extrême-Sud Oranais, en effet, sont déjà signalées dans cette région et témoignent d'une extension vers le nord des associations florales du Sahara septentrional.

Un échange d'idées s'engage entre M. Maire et M. Gentil sur la collaboration nécessaire du botaniste et du géophysicien dans les travaux de Géographie botanique. M. Maire estime que les études antérieures de M. Gentil constituent pour les botanistes une excellente préparation à l'étude de la flore marocaine, au point de vue des aires de répartition et des associations végétales en rapport avec le sol et le climat. Il exprime le vœu que cette collaboration se poursuive et se développe dans l'avenir.

M. Perrot s'associe à ce vœu et en fait ressortir toute l'importance. Il souhaite que le Maroc, qui constitue un des plus beaux joyaux de notre empire colonial, soit l'objet des études les plus attentives de la part des naturalistes français.

Une présentation est annoncée. En vertu des règles spéciales suivies pendant les Sessions, et aucune objection n'étant présentée, M. le Président proclame membre de la Société :

M. DUVERNOY, chef des Travaux de Botanique à la Faculté
des Sciences d'Alger, présenté par
MM. Battandier et Maire.

La séance est levée à 6 h. 45.